

Ecrit par Echo du Mardi le 6 mai 2024

RAFAELIAN



Notaire





Ecrit par Echo du Mardi le 6 mai 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juillet 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 6 mai 2024 sous réserves d'incidents



**Etude de Maîtres Jocelyne PEYTIER,
Doris NUNEZ,
Notaires associés à
L'ISLE SUR LA SORGUE
(Vaucluse) Résidence
de L'Orée de l'Isle.**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Doris NUNEZ, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle « Jocelyne PEYTIER, Doris NUNEZ, Cyndie JACQUET et Laury DALL'ASEN, Notaires Associés », titulaire d'un Office Notarial à L'ISLE SUR LA SORGUE (Vaucluse), Résidence L'Orée de l'Isle, le 29 mars 2024 a été constituée une société civile ayant les caractéristiques suivantes :



Ecrit par Echo du Mardi le 6 mai 2024

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, bâti ou non bâti, l'apport, la propriété, la construction, l'administration et la vente (si nécessaire) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La société est dénommée : RAFAELIAN.

Le siège social est fixé à : PERNES-LES-FONTAINES (84210), 239 chemin de saint Paul.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à 1000 euros.

Les apports sont de 980 euros pour M. Fernando dit Fernand BURGOS VILCHEZ, 10 euros pour Messieurs Rafaël et Elian BURGOS VILCHEZ. Les parts ne sont librement cessibles qu'au profit d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Fernando dit Fernand BURGOS VILCHEZ demeurant PERNES LES FONTAINES (84210) 239, chemin de Saint Paul.

La société sera **immatriculée** au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

Pour avis

Le notaire.